

Nom de l'entreprise de travaux
Coordonnées
Tél-fax
courriel

Nom de l'entreprise
client/fournisseur
adresse
CP Ville

Ville, le2009

Objet : information sur les délais de paiement

Madame, Monsieur,

Comme vous le savez, la loi de modernisation de l'économie (LME) a été adoptée par le Parlement l'été dernier. Parmi les nombreuses dispositions de ce texte figure notamment la réduction des délais de paiement (article 21 de la loi – article L441-6 du code de commerce).

Il s'agit évidemment d'un sujet majeur pour la vie de nos entreprises. Depuis le 1er janvier 2009, les délais de paiement entre entreprises, clients et fournisseurs, sont désormais plafonnés à 60 jours date de facture, ou 45 jours fin de mois.

Des pénalités seront exigibles en cas de retard de paiement. Cette loi est d'ordre public : le fournisseur et le client n'ont pas le pouvoir d'y déroger en convenant d'un délai supérieur à ce plafond, sous peine de sanctions.

Option 1 - choix client

Dans ce contexte et afin de nous permettre de nous conformer à la loi, nous vous remercions de nous indiquer ci-dessous le délai de règlement qui convient à votre société, soit par fax au....., soit par courriel à l'adresse@.....

Règlement à 45 jours fin de mois

Règlement à 60 jours nets date de facture (cocher l'option retenue)

Sans réponse de votre part au plus tard le,

l'option 45 jours fin de mois sera retenue.

l'option 60 jours nets date de facture sera retenue

(choisir l'un des deux délais de paiement)

Option 2 – fixation des modalités par l'entreprise de travaux

Nous vous demandons de bien vouloir prendre note, qu'à compter du 1er JANVIER 2009, nous modifions vos conditions de règlements et que nos factures mentionneront dorénavant, *un délai de paiement de 45 jours fin de mois.*

un délai de paiement 60 jours nets date de facture.

(choisir l'un des deux délais de paiement)

Nous restons à votre disposition pour tout complément d'information.

Dans cette attente, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Nom prénom
Signature

NB : CONSERVEZ UNE COPIE DE TOUT COURRIER ou COURRIEL ADRESSE A VOS CLIENTS / Cette copie est la preuve que vous avez satisfait à l'obligation posée dans la loi.